



PROCÈS-VERBAL
de la séance ordinaire du conseil municipal
du 13 novembre 2017

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue au centre communautaire de Maddington Falls, le 13 novembre 2017 à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Fabien Pelletier, Éric Girard et Gaétan Légaré.

Mesdames les conseillères Eve-Lyne Marcotte, Denise Houle et Diane Mercier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Madame Lucie Massé, directrice générale.

137-11-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

138-11-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 11 septembre 2017 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance électronique.

139-11-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2017.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 26 septembre 2017 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance électronique.

140-11-17

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer;

CONSIDÉRANT QUE Madame Lucie Massé, secrétaire-trésorière, confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018

ATTENDU QUE

- La municipalité de Maddington Falls a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité de Maddington Falls doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte et résolu unanimement que :

- La municipalité de Maddington Falls s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité de Maddington Falls s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité de Maddington Falls approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité de Maddington Falls s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité de Maddington Falls s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité de Maddington Falls atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ENTENTE SOGETEL POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE MADDINGTON FALLS

CONSIDÉRANT le protocole d'entente pour le déploiement de la fibre optique par la firme Sogetel;

CONSIDÉRANT QUE la firme Sogetel demande à la municipalité une aide financière pour l'installation d'un réseau de fibres optiques de 150 537\$;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière pour l'installation d'un réseau de fibres optiques est accordée à Sogetel sur une période de 9

ans en conformité l'article 92.1 de la loi sur les compétences municipales, tel qu'il appert au protocole d'entente;

CONSIDÉRANT QUE la firme Sogetel sera responsable d'assumer la maintenance de la fibre optique installée ainsi que de toutes les autres installations effectuées;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement ce qui suit :

DE considérer le protocole d'entente pour le déploiement de la fibre optique par la firme Sogetel;

QUE la municipalité de Maddington Falls participe financièrement au projet pour un montant de 150 537\$;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente avec la firme Sogetel pour et au nom de la municipalité de Maddington Falls;

143-11-17

ADOPTION DU BUDGET AVENUE SANTÉ BOIS-FRANCS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter le budget d'Avenue Santé Bois-Francis pour de l'exercice 2018;

Il est proposé par Monsieur Éric Girard, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'adopter le budget tel que soumis, c'est-à-dire

a. Des revenus prévus de	23 050\$
b. Des dépenses prévues de	43 050\$
c. Quote-part globale de	20 000\$
d. Quote-part pour Maddington Falls de	1 680\$

144-11-17

APPROBATION DES DÉPENSES DES TRAVAUX POUR LA SUBVENTION PAARRM

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang de la Rivière pour le montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang de la Rivière dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Fabien Pelletier et résolu unanimement d'approuver les dépenses des travaux exécutés sur le rang de la Rivière pour le montant subventionné de 15 000\$.

145-11-17

APPROBATION DE LA DÉPENSE POUR LA SUBVENTION RÉCUPÉRATION HORS FOYER

Il est proposé par Madame Eve-Lyne Marcotte, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'approuver les dépenses reliées à la subvention de récupération Hors Foyers au montant de 3 381.64\$.

146-11-17

FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT (FCD)

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du FCD de l'aide financière est offerte;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Girard et résolu unanimement de faire une demande d'aide financière auprès du FCD.

147-11-17

SERVICE D'URBANISTE DE LA MRC D'ARTHABASKA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura besoin d'établir des nouveaux règlements d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Madame Diane Mercier et résolut unanimement de travailler en collaboration avec le service d'urbaniste de la MRC d'Arthabaska.

148-11-17

FORMATION DES NOUVEAUX ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE la loi impose à tous les élus de suivre une formation en éthique et déontologie;

CONSIDÉRANT QU'une formation complète sur le rôle et responsabilité des élus est offerte par Maitre Rino Soucy;

Il est proposé par Madame Eve-Lyne Marcotte , appuyé par Madame Denise Houle et résolut unanimement d'opter pour la formation donnée par Maître Rino Soucy au montant de 600\$

149-11-1

HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL DE 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'endroit, le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Madame Denise Houle et résolut unanimement ce qui suit :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'exercice 2018, les séances se tiendront à la salle municipale située au 86, route 261 Maddington Falls à 20 h aux dates suivantes;

8 janvier 2018	5 février 2018
5 mars 2018	9 avril 2018
7 mai 2018	4 juin 2018
9 juillet 2018	13 août 2018
10 septembre 2018	8 octobre 2018
5 novembre 2018	3 décembre 2018

150-11-17

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC POUR 2018

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un substitut au maire pour représenter la municipalité à la MRC;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Girard et résolu unanimement de nommer la conseillère Madame Diane Mercier comme maire suppléant à la MRC pour l'année

151-11-17

NOMINATION DU OU DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR 2018

Il est proposé par Madame Eve-Lyne Marcotte, appuyé par Madame Diane Mercier et résolut unanimement que les conseillers agissent à titre de maire suppléant en l'absence du maire à tour de rôle selon les mois et le numéro du siège qu'ils occupent donc :

Janvier et juillet	Conseillère siège #1	Madame Eve-Lyne Marcotte
Février et août	Conseiller siège #2	Monsieur Fabien Pelletier
Mars et septembre	Conseiller siège #3	Monsieur Éric Girard
Avril et octobre	Conseiller siège #4	Monsieur Gaétan Légaré
Mai et novembre	Conseillère siège #5	Madame Denise Houle
Juin et décembre	Conseillère siège #6	Madame Diane Mercier

152-11-17

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DU CLUB QUAD CENTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande du Club Quad pour un droit de passage sur certaines artères de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, appuyé par Madame Denise Houle et résolut unanimement d'accorder pour l'année 2018 le droit de passage pour les artères suivantes:

Rue du Pont 300 mètres

Rang de la Rivière 50 mètres

Rang 11 sur 100 mètres

Rang 16 sur 2 kilomètres

De l'intersection de la route 261, sur le rang 10 500 mètres.

153-11-17

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CPA DU GRAND DAVELUYVILLE

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Fabien Pelletier et résolut unanimement d'accorder une aide financière de 50 \$ au CPA du grand Daveluyville

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC

Non retenu

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE LÉGION CANADIENNE

Non retenu

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE

Non retenu

VARIA

154-11-17

AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURE, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'une aide financière est offerte par le MAMOT;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur Fabien Pelletier et résolut unanimement de faire des démarches dans le cadre de l'aide financière offert par le MAMOT.

SUIVIE DES DOSSIERS

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi:

- Il mentionne que MRC a reçu l'approbation du ministère pour le dézonage de 8 terrains en bordure du chemin Roussel.
- Il mentionne que l'entente loisir avec la ville de Victoriaville est présentement à l'étude.
- Il nous informe que suite à la demande des citoyens la collecte des volumineux du printemps sera le 18 mai 2018.
- Il mentionne que la municipalité est présentement en attente d'une réponse suite à la demande de subvention qui a été faite dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité (pour les personnes handicapées, en milieu de travail et dans les collectivités).
- Il invite la population au brunch des deux maires le 3 décembre à 9h. à la salle de l'aréna de Daveluyville

Madame Eve-Lyne Marcotte nous informe :

- Elle mentionne avoir assisté à la conférence de presse Artha livres et elle demande aux citoyens d'embellir la boîte à livre pour prôner la lecture chez les jeunes.

Madame Diane Mercier effectue un suivi :

MADA

- Elle mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 8 janvier à 9h. elle invite les personnes intéressées à y participer.
- Elle mentionne que la MADA en collaboration avec le comité du Site touristique organise un party de Noël le 9 décembre à 18h.

SITE TOURISTIQUE DE MADDINGTON

- Une rencontre a eu lieu le 3 octobre pour finaliser l'hommage à Louis Lebeau qui a été un grand succès.
- Lors de cette rencontre, il y a eu un compte rendu de l'activité du concours de scie à chaîne qui a aussi remporté un grand succès avec un haut taux de participation.
- Elle nous informe que le comité travaille présentement à la décoration de la salle.
- La prochaine rencontre sera le 27 novembre 19h 30 et que l'assemblée générale annuelle sera en janvier 2018.

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

- La prochaine rencontre sera le 20 novembre.
- Elle fait un retour sur la formation de premier soin du 28 octobre donné par Urgence Bois-Francs, la formation a obtenu un bon taux de participation a été très intéressante et il y a projet de le refaire l'an prochain.

Monsieur Éric Girard vous invite à venir encouragés lors du salon Maddington en Art qui se tiendra le 18 et 19 novembre prochain, les enfants de 5e et 6e année qui a cette occasion vendront au coût de 2\$ des contenants de compost pour la cuisine qu'ils ont confectionnée eux même.

RÉGIE DES CHUTES

Monsieur Gaétan Légaré nous informe :

- Que les travaux à la caserne sont terminés.
- Qu'il projette l'achat d'une caméra thermique pour 2018

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur Fabien Pelletier à 21h15.

SIGNÉ : _____
Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ : _____
Lucie Massé, directrice générale et secrétaire- trésorière